

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES DEMEURES DE MENNECY »
65, bd Charles de Gaulle - 91540 Mennecy

Mennecy, le 18 janvier 2025

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale des membres de l'ASL « Les demeures de Mennecy » qui se réunira en session ordinaire le :

MERCREDI 5 MARS 2025 À 19H00
Salle G. Martin, 14 avenue Darblay (Résidence Charles Péguy) à Mennecy

afin de délibérer de l'ordre du jour proposé (au verso).

Cette même assemblée sera convoquée le même jour à 19H30 si le quorum des votants n'est pas atteint à 19H00. Fermeture de la salle à 22H00.

Vous trouverez, ci-joint, un formulaire de procuration (pouvoir) vous permettant de vous faire représenter, si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée générale.

Le Président.

ORDRE DU JOUR

1. Nouveaux arrivants

2. Activités 2024 / 2025

- Procédure d'accès au bassin de rétention.
- Élagage des arbres et entretien des végétaux du lotissement.
- Mensualisation des règlements au jardinier
- Changement de trésorier et modernisation des comptes
- Retard des règlements de cotisations
- Panneaux solaires sur les toits

3. Présentation des comptes au 31/12/2024 : soumis à l'approbation.

CCP : 627.39 € et Livret A : 7269.62 € dont 249.34 € d'intérêts.

Le détail des comptes de gestion est consultable sur notre site internet :
<http://www.asl-mennecy.org/document>

En assemblée, un document imprimé sera disponible à la consultation sur demande.

4. Quitus au comité syndical : soumis à l'approbation.

5. Budget 2025 : soumis à l'approbation.

6. Questions diverses

Merci de transmettre préalablement toute question que vous souhaiteriez voir abordée lors de cette assemblée par courriel à l'un des membres du bureau : laurent@vandjour.com

Veillez vous identifier et énoncer littéralement vos questions, telles qu'elles seront enregistrées dans le compte-rendu d'assemblée générale.

7. Renouvellement du comité syndical : soumis à approbation.

BILAN 2024 et BUDGET 2025

	BUDGET 2024 €	RÉALISÉ 2024 €	ÉCART 2024 €	BUDGET 2025 €
Fournitures	100,00	0,00	100,00	50,00
Affranchissements	100,00	76,96	23,04	100,00
Antenne EDF	550,00	256,50	293,50	400,00
Antenne Entretien	500,00	0,00	500,00	500,00
Plantations	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien espaces verts	6 350,00	7 362,84	-1 012,84	8200,00
Assurance Responsabilité Civile	1 295,00	1 324,69	-29,69	1 350,00
Services (banque, site web)	160,00	198,87	-38,87	200,00
Impôts et taxes (taxes foncières)	40,00	41,00	-1,00	45,00
ARC	400,00	379,00	21,00	379,00
TOTAL	9 495,00	9 639,86	-144,86	11 224,00

APPEL DE CHARGES 2025

Budget 2025	11 224,00 €
Livret A	2 000,00 €
TOTAL pour 70 propriétaires ou lot	13 224,00 €
Soit par propriétaire ou lot	188,91 €
Montant de la cotisation 2025 arrondi à	188,00 €

Votre cotisation sera à régler après délibération sur le budget en assemblée générale 2025.

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES DEMEURES DE MENNECY »
65, bd Charles de Gaulle - 91540 MenneCY

POUVOIR

Nous, soussignés.....

Demeurant.....

Déclarons donner Pouvoir, avec faculté de se substituer, à :

NOM :

PRENOM :

Demeurant / ou lien de parenté (*) :

De nous représenter à l'assemblée générale ordinaire des colotis qui aura lieu le mercredi 5 mars 2025 à 19H00 (ou, dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, à l'Assemblée générale ordinaire pour le même jour à 19H30).

Avec la faculté de signer la feuille de présence, prendre part à toutes les délibérations, émettre tout avis et tous votes consécutifs aux questions à l'ordre du jour tel qu'il figure à la convocation et, de manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Fait à..... Le

- (*) Tout membre de l'association ne peut se faire représenter que par son conjoint non-proprétaire, un ascendant, un descendant ou un autre coloti.
- Aucun mandataire ne peut détenir plus de 5 mandats.